Société de musique des universités canadiennes
Assemblée générale annuelle
Vendredi, 5 juin 2015 à 16 h 30
Université d'Ottawa
Perez 121 (Salle Freiman)

Procès-verbal

Sont présents :

M^me^ Twila Bakker	Bangor University
M. Steven Cannon	Université de la Saskatchewan
M. Sean Clarke	Université de Montréal
M. Glenn Colton, vice-président	Université Lakehead
M^me^ Ariane Couture	Université Laval
M^me^ Patricia Debly	Université Brock
M. Murray Dineen	Université d'Ottawa
M. Troy Ducharme, rédacteur en chef du site Web	Université Western
M. Robin Elliott, éditeur d'*Intersections*, en anglais	Université de Toronto
M. Sean Ferguson	Université McGill
M. Jon-Tomas Godin	Université Brandon
M. Jonathan Goldman	Université de Montréal
M. David Gramit	Université de l'Alberta
M. James Harley	Université de Guelph
M^me^ Anna Hoefnagels	Université Carleton
M^me^ Mary Ingraham, présidente sortante	Université de l'Alberta
M^me^ Elaine Keillor	Université Carleton
M^me^ Jane Leibel, secrétaire	Université Memorial
M^me^ Marie-Thérèse Lefebvre	Université de Montréal
M. Peter Lea	Université Western
M^me^ Charlotte Leonard	Université Laurentienne
M^me^ Susan Lewis	Université de Victoria
M. Greg Marion	Université de la Saskatchewan
M. Don McLean	Université de Toronto
M^me^ Chantal Meda	Représentante du CRSH
M. Brian Power, président du comité permanent	Université Brock
M^me^ Roxane Prevost, trésorière	Université d'Ottawa
M. William (Bill) Richards	Université Grant MacEwan
M. Matthew Royal	Université Brock
M. Friedemann Sallis	Université de Calgary
M. Paul Sanden	Université de Lethbridge
M. D. Andrew Stewart	Université de Lethbridge
M^me^ Joelle Welling, présidente	Université de Calgary

Sont absents :

M. Tom Gordon	Université Memorial
M^me^ Sophie Stévance, éditrice d'*Intersections*, en français	Université Laval

La présidente, M^me^ Joelle Welling, ouvre la séance à 16 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Fred Sallis propose l'adoption de l'ordre du jour. M. Paul Sanden l'appuie. Ordre du jour adopté.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2014

M^me^ Susan Lewis propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2014. M. Bill Richards l'appuie. Procès-verbal adopté.

2.1 Questions découlant du procès-verbal

Les règlements administratifs et les statuts de prorogation ont été soumis l'automne dernier et acceptés. MusCan conserve son statut d'organisme de bienfaisance. M^me^ Joelle Welling remercie M^me^ Mary Ingraham pour sa direction au fil du processus. Lors de l'AGA de l'an passé, on a soulevé la question de la responsabilité des membres du CA. Les nouveaux règlements administratifs incluent une clause d'indemnisation. Nous n'avons souscrit aucune assurance de responsabilité civile par souci d'économie. M^me^ Welling s'informera des options que la Fédération des sciences humaines nous offre sur le plan de l'assurance de responsabilité civile.

3. Information

3.1 Annonce des lauréats des prix 2015

3.1.1 Prix d'excellence de la Fondation SOCAN/MusCan pour l'avancement de la recherche en musique canadienne (M. Robin Elliott)

M^me^ Marie-Thérèse Lefebvre remporte le Prix d'excellence de la Fondation SOCAN/MusCan pour l'avancement de la recherche en musique canadienne.

En 1981, Marie-Thérèse Lefebvre termine son doctorat en musicologie à l'Université de Montréal avec une thèse sur Serge Garant, l'année même de publication de l'*Encyclopedia of Music in Canada*, dont la version française suivra en 1983, sous le titre *Encyclopédie de la musique au Canada*. C'est une heureuse coïncidence, puisque Marie-Thérèse est elle-même devenue une encyclopédie vivante de la musique au Canada, avec une connaissance particulièrement approfondie de la vie musicale au Québec de 1860 à aujourd'hui. Elle a produit jusqu'à maintenant neuf livres, 60 articles et plus de 100 conférences et présentations radiophoniques. Elle demeure vigoureusement active; un autre ouvrage en coédition et plusieurs articles devraient paraître prochainement.

Marie-Thérèse est bien connue pour sa collégialité, son enthousiasme, sa curiosité et son dévouement. Elle a travaillé à de nombreuses archives publiques et privées, et a découvert un trésor de documentation primaire sur la musique au Québec. Elle est l'auteure d'études biographiques et critiques sur de nombreuses personnalités marquantes de la musique canadienne du dernier siècle, y compris Guillaume Couture, Marius Barbeau, Jean Vallerand, Rodolphe et André Mathieu, Serge Garant, et Claude Vivier, ainsi que d'articles sur des organisations et institutions musicales prépondérantes. Une de ses spécialités de recherche est la participation des femmes à la vie musicale du Québec, thème d'un livre d'avant-garde publié en 1991, ainsi que de plusieurs articles importants parus depuis cette date. Signalons en outre que ses écrits ne ciblent pas uniquement le milieu de l'érudition, mais aussi le grand public et notamment les jeunes; elle a en effet produit deux volumes dans le cadre de l'excellente série de biographies sur des Canadiens célèbres destinée aux enfants d'âge scolaire et publiée par Lidec.

Outre son travail d'intrépide chercheuse solo, Marie-Thérèse fait une contribution précieuse à des organismes comme l'ARMuQ (l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec), maintenant la SQRM (la Société québécoise de recherche en musique) (dont elle a été présidente de 1983 à 1986), le CRILCQ (le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises), l'OICRM (l'**Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique)** et La Société des Dix. Si j'ajoute en plus qu'elle a été une mentor prisée et encourageante pour une génération entière de

jeunes chercheurs à l'Université de Montréal, dont bon nombre ont eu le bonheur de l'avoir comme dirigeante de thèse d'études supérieures, vous commencerez à apprécier le rôle indispensable et essentiel qu'elle a joué dans le domaine des études sur la musique canadienne au cours de 35 dernières années.

Au long de sa carrière, elle a remporté un prix d'enseignement de l'Université de Montréal, plusieurs prix Opus du Conseil québécois de la musique pour ses publications et le prix Helmut Kallmann de l'Association canadienne des bibliothèques musicales pour ses contributions importantes à la recherche musicologique canadienne. Je suis ravi que le Prix d'excellence pour l'avancement de la recherche en musique canadienne de la SOCAN puisse maintenant être ajouté à la liste impressionnante de ses réalisations. Je vous invite donc à vous joindre à moi pour féliciter Marie-Thérèse et la remercier de son dévouement passionné envers la recherche sur la musique canadienne.

M^{me} Lefebvre remercie les membres de MusCan de lui avoir remis le Prix d'excellence de la Fondation SOCAN/MusCan pour l'avancement de la recherche en musique canadienne.

3.1.2 Concours de composition 2015 pour étudiants (M^{me} Joelle Welling)

On annonce le nom du gagnant du Concours de composition 2015 pour étudiants de MusCan lors du Concert du compositeur du mercredi après-midi. M. Roydon Tse, de l'Université de Toronto, remporte ce prix pour sa composition intitulée *Souvenirs.* M^{me} Welling félicite M. Roydon Tse.

3.1.3 Prix de la Fondation SOCAN/MusCan pour la recherche sur la musique canadienne (M^{me} Mary Ingraham)

J'ai agi à titre de présidente du comité du Prix de la Fondation SOCAN/MusCan pour la recherche sur la musique canadienne, et les personnes suivantes ont siégé comme jurés : M. Glenn Colton (Université Lakehead), M^{me} Colleen Renihan (Université Mount Allison) et M. David Gramit (Université de l'Alberta).

Cette année, nous n'avons reçu que des textes rédigés en anglais. Les jurés les ont lus et ont délibéré avant de déclarer un lauréat, en basant leur choix sur la qualité des exposés, leur originalité et leur apport aux œuvres savantes portant sur la musique au Canada.

L'exposé gagnant nous a impressionnés par l'étendue de sa recherche et des sources consultées. Nous croyons qu'il aura une grande incidence sur les projets de recherche à venir.

Au nom des jurés, j'ai le plaisir de vous annoncer que, cette année, la lauréate du prix pour la recherche en anglais est M^{me} Muriel Smith, auteure de « Enchanter Winnipeg : échanges entre chœurs anglo-canadiens et mennonites au Manitoba (1920-1960) ».

Je remercie le comité de sélection pour ses délibérations.

Je rappelle aux membres la nécessité d'encourager leurs élèves à nous soumettre leurs travaux sur la musique au Canada (définition large), en français ou en anglais, en vue du concours de l'an prochain. Veuillez noter que ce prix n'est PAS rattaché au congrès de MusCan et que l'on ne s'attend pas à ce que les exposés y soient lus (bien que tous leurs rédacteurs soient incités à le faire).

3.1.4 Prix Fondation SOCAN/George-Proctor (M. Glenn Colton)

Cette année, des étudiants des cycles supérieurs du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni ont convoité le Prix Fondation SOCAN/George-Proctor, et leurs travaux étaient variés, captivants et inédits.

Je remercie M. Edward Jurkowski (Université de Lethbridge), M. Matthew Royal (Université Brock) et M^me^ Heather Sparling (Université du Cap-Breton) pour leur évaluation approfondie des exposés soumis, durant les demi-finales.

Félicitations à tous les demi-finalistes pour leurs présentations; la tâche du comité de sélection a été ardue! Selon le classement du comité, les exposés suivants ont été choisis pour être présentés lors de la finale du concours au congrès de MusCan :

M. Sean Clarke, Université de Montréal
« Boulez le classiciste : structure du phrasé dans *Anthèmes I*, *Incises* et *Une page d'éphéméride* »

M^me^ Elizabeth Fox, Université d'Ottawa
« La synthèse perceptuelle de l'opus 28 d'Anton Webern, *Sehr Fließend* »

M. Jeffrey van den Scott, Northwestern University
« Le Nord, absent de *The Idea of North* de Glenn Gould »

Lors de la finale, le jury se composait de M. Tom Gordon (Université Memorial), de M^me^ Anna Hoefnagels (Université Carleton) ainsi que de M^me^ Mary Ingraham (Université de l'Alberta). Je remercie toutes ces personnes d'avoir assumé ce rôle important. Parmi ses critères de sélection, le jury a considéré la présentation de l'exposé, la facilité avec laquelle l'auteur répondait aux questions de l'auditoire et la qualité de l'exposé lui-même.

En tant que président de ce comité, je suis heureux de vous annoncer que la gagnante du Prix Fondation SOCAN/George-Proctor est M^me^ Elizabeth Fox, de l'Université d'Ottawa.

J'encourage grandement ceux qui, parmi nos membres, sont des étudiants des cycles supérieurs à nous soumettre leurs travaux en vue du concours de l'an prochain. J'aime croire que nos collègues motiveront leurs élèves à faire de même.

M^me^ Joelle Welling remercie tous les jurés des efforts qu'ils ont fournis pour coordonner et superviser la remise de ces prix, et félicite tous les lauréats.

4. Présentation du CRSH

M^me^ Chantal Meda, agente de programme du CRSH, nous fournit un aperçu des changements apportés en 2015-2016 aux demandes de subvention Savoir.

1. L'avis d'intention sera supprimé des demandes de subvention Savoir.

2. Bien que l'on ait annoncé par le passé que les possibilités de subventions Savoir seraient affichées sur le Portail de recherche en 2015, la direction du CRSH a décidé de continuer à en accepter les demandes selon le système existant. On a fait parvenir hier un message officiel à cette fin au serveur de liste de L'association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche. Cela signifie que nous continuerons d'utiliser le Curriculum vitae du CRSH lors du prochain concours. Les personnes qui présentent une demande de subvention n'auront pas besoin de fournir de CV commun canadien (CCC).

3. Dorénavant, un comité multidisciplinaire sera formé au sein de chaque groupe de recherche quand le nombre des demandes le justifiera. Le demandeur devra cliquer la case « évaluation multidisciplinaire » s'il souhaite obtenir ce genre de révision.

4. Le CRSH espère qu'en limitant les demandes annuelles à 100 000 $ et les demandes quinquennales à 400 000 $ plutôt qu'à 500 000 $, il pourra subventionner plus de chercheurs et répondre aux demandes supplémentaires de subventions Savoir. La création d'une enveloppe budgétaire par comité assurera une meilleure supervision par chaque comité. En outre, les compressions budgétaires effectuées par un comité seront redistribuées au sein du même comité.

5. Ces changements s'ajoutent aux modifications annoncées précédemment, quant à toutes les subventions de la catégorie 4A (demandes recommandées sans être subventionnées) : les compressions passeront de 65 % à 50 %. Cette démarche permet d'apaiser les préoccupations relatives au taux de réussite des subventions Savoir, dont le nombre a diminué dans la mesure où les demandes de financement étaient plus importantes.

M^{me} Meda fait remarquer que le CRSH s'est engagé à afficher les offres de subvention Savoir sur le Portail de recherche dès que possible et que ce travail continue d'être une priorité pour lui.

Elle répond à plusieurs questions des membres présents, à qui elle recommande de communiquer avec M. Tim Wilson, directeur administratif du CRSH, Division des subventions de recherche et des partenariats, pour obtenir plus de renseignements.

M^{me} Welling remercie M^{me} Meda pour sa présentation.

5. Rapports

5.1 Rapport de la présidente (M^{me} Joelle Welling)

Comme vous le savez maintenant sans doute, nous avons appris que notre demande de subvention auprès de l'Aide aux revues savantes a malheureusement été refusée. Nous ne sommes pas les seuls; un certain nombre de revues canadiennes se sont trouvées dans la même situation que nous, l'automne dernier. Le CA en a beaucoup discuté et a résolu de réexaminer le fonctionnement de notre société. Nous n'avons encore rien décidé et les entretiens se poursuivent. Faites-nous part de vos idées; nous serons très heureux de les entendre.

Il existe un autre résultat positif à notre dilemme, et c'est le soutien financier qu'a reçu *Intersections* de la part des membres. Un grand merci à tous ceux qui ont déjà contribué à la collecte de fonds visant à assurer la survie d'*Intersections* jusqu'à ce que nous soyons en mesure de soumettre une nouvelle demande au CRSH. Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez envisager de soutenir cet effort. De plusieurs manières, cette revue constitue notre patrimoine, une documentation du travail accompli par des musiciens et des érudits de la collectivité musicale, valorisant la musique de notre pays. Il importe que cet héritage soit préservé.

Dans le même ordre d'idées, je dois attirer votre attention sur les modifications apportées aux politiques du CRSH. Les demandeurs de subvention doivent maintenant veiller à ce que tout article évalué par des pairs ayant été financé par le CRSH (ou tout autre organisme subventionnaire des trois Conseils) soit librement accessible au cours des 12 mois suivant sa publication. Je vous encourage à vous renseigner auprès du bureau de recherche de votre université sur les conséquences de ces changements.

M. Murray Dineen a fourni aux membres de MusCan le document suivant portant sur l'accès libre.
****

Murray Dineen. Rapport portant sur l'accès libre. MusCan 2015.

Dans ce rapport, j'ai tenté de récapituler certains des aspects les plus importants d'une question complexe aux multiples facettes. Bien sûr, les corollaires à la publication des travaux de recherche musicale sont uniques, en particulier quand il s'agit de l'utilisation d'exemples musicaux ne relevant pas du domaine public.

Article 1. Les extraits suivants ont été tirés de la version en ligne d'*Affaires universitaires.* « Que signifie la nouvelle politique tripartite de libre accès pour les chercheurs? Au cœur de la nouvelle politique : plus d'options pour les auteurs de publications savantes » de MICHAEL DONALDSON, JENNY RYAN ET TANYA SAMMAN. Le 28 avril 2015.

http://www.affairesuniversitaires.ca/opinion/a-mon-avis/que-signifie-la-nouvelle-politique-tripartite-de-libre-acces-pour-les-chercheurs/#_ga=1.45261159.2121975024.1438633877

(Cette politique s'applique à *la publication de revues* et est entrée en vigueur le 1er mai 2015.)

« Les trois organismes subventionnaires de recherche fédéraux s'apprêtent à adopter une politique de libre accès harmonisée et obligatoire exigeant que tous les articles de revues au contenu révisé par les pairs issus de travaux financés par le gouvernement fédéral soient librement accessibles dans les 12 mois suivant leur publication. Les travaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) sont visés par cette politique qui entrera en vigueur le 1er mai.

Les chercheurs financés par le gouvernement fédéral peuvent s'y conformer de trois façons :

1. Publier l'article dans la revue de leur choix et l'ajouter gratuitement à un dépôt en libre accès (option "verte").

Cette option permet de se conformer gratuitement à la politique de libre accès. Les bénéficiaires d'une subvention peuvent archiver la version intégrale de leur article révisé par les pairs dans un dépôt en ligne où il doit être librement accessible dans les 12 mois suivant sa publication (p. ex., dépôt d'un établissement ou d'une discipline). Le bénéficiaire est responsable de déterminer quels éditeurs lui permettent de conserver des droits d'auteur ou d'archiver des publications conformément aux politiques des organismes subventionnaires.

2. Publier l'article dans la revue conventionnelle de leur choix et payer pour le faire paraître en libre accès (revue hybride et option "or").

Moyennant généralement des frais payés par l'auteur, l'article accepté peut être publié dans une revue hybride offrant à la fois un accès par abonnement conventionnel et des options de libre accès défrayées par l'auteur. L'article pourra être lu et réutilisé gratuitement dès qu'il sera offert en libre accès.

3. Publier l'article dans une revue en libre accès intégral (option "or").

Moyennant généralement des frais de traitement payés par l'auteur, l'article, une fois accepté, pourra être lu et réutilisé gratuitement dès sa publication, tout comme les autres articles de la revue en libre accès.

Ces trois options ne sont pas incompatibles et les chercheurs peuvent soumettre leur article final révisé par des pairs dans un dépôt en ligne accessible dès sa publication, même s'il est librement accessible sur le site Web de la revue. »

Article 2. Terme utile : frais de traitement

La **revue hybride en libre accès** est une revue à laquelle on s'abonne, mais dont certains des articles sont offerts en libre accès. Ce statut nécessite en général le paiement à l'éditeur d'un frais de traitement (ou frais de publication).

Article 3. Tiré de : http://academica.ca/top-ten/professor-says-tri-council-should-fund-open-access-journals-not-article-processing-fees (en anglais seulement)

« Un professeur affirme que les trois organismes subventionnaires fédéraux devraient financer les revues en libre accès plutôt que les frais de traitement. Le 30 juillet 2014.

La professeure Julia M. Wright, de l'Université Dalhousie, étudie certaines des implications d'une ébauche de politiques issue du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et du Conseil de recherches en sciences humaines, qui exigerait que les travaux de recherche subventionnés soient librement accessibles. M^me^ Wright est d'avis que cette politique favoriserait effectivement l'exode des fonds des conseils de recherches vers les éditeurs multinationaux. Puisque cette politique permet aux subventions de recherche de couvrir les frais de traitement parfois exorbitants que certaines revues désireuses d'afficher librement leurs travaux de recherche en ligne imposent aux chercheurs, M^me^ Wright estime qu'elle autoriserait ces revues à réclamer des frais que de nombreux chercheurs ne pourraient assumer. Elle ajoute qu'il existe dans certains cas de bonnes raisons de ne pas publier un projet de recherche dans des revues en libre accès, particulièrement pour les professeurs non permanents, et que les revues en libre accès peuvent rendre difficile ou onéreuse l'obtention de la permission de reproduire du matériel protégé par le droit d'auteur. Elle propose plutôt d'utiliser une partie de ce financement pour aider les revues canadiennes à se convertir au libre accès, dont les frais de traitement seraient minimes, afin de créer « un refuge pour les chercheurs qui doivent payer des frais de traitement, à même leur subvention, pour chaque article », ce qui attirerait des chercheurs tant du Canada que de l'étranger. »

Article 4. *Academic Matters* : http://www.academicmatters.ca/2014/07/open-access-and-the-public-purse/ (en anglais seulement)

« Le terme "double trempette" pourrait laisser supposer que les deux coûts sont comparables, mais c'est faux : Pour faire publier un article dans une revue à grand tirage à laquelle on s'abonne, on doit débourser de 1 500 $ à 3 000 $ l'article, un coût beaucoup plus élevé que les frais d'abonnement annuels pour une personne (les frais d'abonnement pour les établissements varient grandement, comme certains érudits l'ont récemment démontré). Si l'on veut faire paraître un article dans l'*Irish Studies Review*, par exemple, on doit verser 2 950 $ US, tandis que les frais d'abonnement sont de 135 $ US, soit 4,6 % des frais de traitement. Le *Journal of Peace Research* exige 1 500 $ US en frais de traitement; on s'y abonne pour 144 $ US, soit 9,6 % des frais de traitement. Il existe des centaines d'autres exemples corroborant ce fait (pour consulter une étude plus approfondie de ce sujet, voir Harvie et coll., 2013, p. 235). »

Voir également le site utile suivant (en anglais seulement) :

http://researchguides.library.yorku.ca/print_content.php?pid=258206&sid=2131074

****

M^me^ Joelle Welling conclut son rapport en remerciant certaines personnes :

1. M^me^ Lori Burns, directrice de l'École de musique de l'Université d'Ottawa : merci d'avoir accueilli notre congrès annuel. M. John Armstrong a assumé la présidence du comité responsable du Concours de composition et M. Sean Rice a coordonné et fait répéter tous les ensembles en vue du concert du mercredi. M. Murray Dineen a présidé le Comité de programme et M^me^ Roxane Prevost a coordonné les préparatifs sur place. Ces deux personnes, de même que M^me^ Sandra Markovic, ont formé une équipe du tonnerre, et je les remercie du fond du cœur pour les nombreuses heures de travail qu'elles ont consacrées à ce congrès.

2. Merci à la Fondation SOCAN pour son indéfectible soutien financier de nos prix, qui reconnaissent les recherches entreprises par des érudits de tout âge.
3. Merci à mes complices du CA. Votre engagement envers notre organisation m'est une source d'inspiration!
4. En parlant d'engagement, le deuxième mandat de M. Brian Power à la présidence du Comité permanent des établissements membres (CPÉM) a pris fin mercredi soir. M. Power a été une source essentielle de renseignements, de patience et de bonne humeur durant les 14 années où il a siégé au conseil. Bien que nous sachions tous qu'il mérite de s'accorder une pause, sa contribution au conseil nous manquera.
5. Enfin, merci à vous tous, nos membres. Votre participation et votre collaboration à notre société et à ses activités ne sont pas passées inaperçues, et nous vous en sommes très reconnaissants.

5.2 Rapport du vice-président (M. Glenn Colton)

Depuis que je me suis joint au CA de MusCan en juin 2014, mes rôles principaux ont consisté à compiler, à réviser et à diffuser le bulletin semestriel dans les deux langues officielles, à servir de premier contact entre l'agente de liaison des étudiants des cycles supérieurs et le CA, et à soutenir notre présidente dans l'administration de la société.

Selon notre habitude, nous avons publié deux numéros du bulletin de nouvelles l'an passé. Le bulletin de l'automne 2014 offrait des renseignements préliminaires sur le congrès 2015, des appels de mise en candidature pour les prix remis en 2015, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du congrès qui s'est tenu à l'Université Brock il y a un an. Le bulletin du printemps 2015, le numéro portant sur notre congrès annuel, a été publié en mai. On y trouvait des informations détaillées sur le congrès d'Ottawa, le rapport annuel du représentant de MusCan auprès de la Fédération des sciences humaines, M. James Deaville, de même qu'un court article consacré au lauréat du Concours de composition 2015 pour étudiants, M. Roydon Tse, de l'Université de Toronto.

On fournissait également dans les numéros de l'automne et du printemps des renseignements au sujet de l'adhésion et des frais d'adhésion, des rapports des membres du CA (lecture essentielle en tout temps!) et des nouvelles captivantes des membres et des établissements membres. Je saisis l'occasion pour encourager tous nos membres à nous soumettre des nouvelles relatives à leurs réalisations ou à celles de leurs collègues (honneurs, prix, publications, concerts, compositions, etc.), de même que des appels à contributions, des offres d'emploi et toute autre nouvelle susceptible d'intéresser la collectivité MusCan. Cette invitation s'adresse bien sûr également à nos membres qui sont des étudiants des cycles supérieurs. Je suis enthousiaste à l'idée d'inclure plus de nouvelles recherches passionnantes et de réalisations créatives provenant de nos membres étudiants dans les prochains numéros du bulletin.

M^{me} Ariane Couture (Université Laval) a continué de servir d'agente de liaison des étudiants auprès du CA l'an passé et, de ce fait, a organisé et présidé la séance annuelle pour étudiants des cycles supérieurs du congrès 2015 portant sur les divers modes de diffusion des résultats de recherche. Je la remercie sincèrement pour son travail, grâce auquel cet événement important a été rendu possible; je remercie également M^{me} Monique Desroches (Université de Montréal), M. Tom Gordon (Université Memorial) et M^{me} Jocelyne Kisse (Université Laval) de nous avoir fait profiter de leurs connaissances en tant que panélistes lors de cette séance. Je suis aussi reconnaissant envers M^{me} Deanna Oye (Université de Lethbridge) d'avoir accepté de continuer d'agir à titre de modératrice de notre serveur de liste.

Comme toujours, pour que notre société grandisse et s'épanouisse, l'accroissement du nombre de nos membres demeure essentiel. L'adhésion à MusCan inclut un abonnement à *Intersections* et au bulletin de nouvelles de la Société de musique des universités canadiennes, en plus de permettre aux membres de participer au congrès de la société et à son assemblée générale annuelle. La pluralité des connaissances et

des activités créatives de la collectivité MusCan est extraordinaire, et l'occasion de se créer un réseau diversifié de collègues œuvrant dans des secteurs d'activités variés, reliés à la musique, fait de MusCan une société très attrayante. Il en existe peu comme la nôtre ailleurs dans le monde.

Pour les étudiants, l'adhésion présente de belles occasions de perfectionnement professionnel et la possibilité de déposer une demande pour recevoir l'un des prix de la société. Sans aucun doute, le congrès offre aux membres d'excellentes opportunités de perfectionnement professionnel, dont la portée se prolonge quelquefois, de façons inespérées, bien au-delà de l'événement. En plus d'être inspirés par les nouveaux projets de recherche, les compositions et les concerts des trois derniers jours du congrès, vous pourriez y rencontrer une personne qui deviendra votre collègue, votre collaborateur de recherches ou votre partenaire de création!

Bref, je vous encourage de tout cœur à inviter vos collègues et vos élèves à se joindre à la société. Je félicite ceux qui, parmi vous, assistent au congrès de MusCan pour la première fois! Vous avez fait un choix judicieux.

5.3 Rapport de la présidente sortante et élection des nouveaux membres du conseil (M^{me} Mary Ingraham)

Cette année, le comité des candidatures se composait de M. Ed Jurkowski, de M^{me} Ariane Couture et de M^{me} Mary Ingraham.

Un poste se libère au sein du CA cette année, celui d'éditeur d'*Intersections* (en français). Ce mandat dure trois ans.

Le comité recommande la personne suivante, et celle-ci accepte de rester en lice : M^{me} Sophie Stévance.

M^{me} Ingraham remercie le comité pour ses délibérations.

5.3.1 Motion pour approuver la liste des candidats

M^{me} Mary Ingraham propose que l'on approuve M^{me} Sophie Stévance comme éditrice d'*Intersections* (en français). M. Don McLean l'appuie.

M^{me} Welling demande s'il y a d'autres propositions verbales. Puisqu'il n'y en a pas, M. Power propose que les mises en candidature soient closes. M. David Gramit l'appuie. Motion adoptée.

M^{me} Welling remercie M^{me} Stévance d'avoir accepté de continuer d'occuper le poste d'éditeur d'*Intersections* (en français).

5.4 Rapport de la trésorière (M^{me} Roxane Prevost)

La société tire ses revenus des sources suivantes : adhésions et abonnements; subvention du CRSH destinée à la publication; commandite du prix de la Fondation SOCAN; recettes du congrès; dons. Ses dépenses comprennent la publication d'*Intersections*, les décaissements de MusCan et les frais de gestion (Becker Associates).

Pour l'année 2014, MusCan accuse un déficit de 11 403 $ + 3 100 $ (versement excédentaire en ligne effectué par Becker Associates), pour un total de 14 503 $. En 2013, le déficit était de 8 726 $. Le déficit résulte : 1) des frais de numérisation des numéros antérieurs (7 825,25 $); 2) du cachet versé aux

musiciens lors du congrès 2014 (2 171,20 $); 3) de la réunion d'harmonisation du CA qui s'est tenue après le congrès 2014 (1 288 $). MusCan doit **réduire ses dépenses** et **accroître ses revenus** afin d'équilibrer son budget.

Je propose donc les mesures de réduction des coûts suivantes : éliminer les services de traiteur lors des prochains congrès; limiter les frais de déplacement du CA à 4 500 $ au total; supprimer l'impression du programme.

Dépenses relatives au congrès 2015 :

- Traiteur : 655,36 $
- Impression du programme de MusCan : 828,60 $ (5,524 $ l'exemplaire; l'Université d'Ottawa a déboursé 104,80 $; MusCan, 723,80 $)
- Frais de déplacement du CA : 4 500 $
- Traduction (AGA, Comité permanent des établissements membres, biographies de SOCAN, résumés pour le programme du congrès) : environ 7 000 $
- Table pour le concert : 33 $
- Conférencier : 500 $ (aucuns frais pour le conférencier de l'assemblée plénière cette année)
- Prix Fondation SOCAN/George-Proctor : 500 $
- Prix du Concours de composition 2015 : 750 $

Total des coûts : environ 14 663,06 $

Nous avons cependant une bonne nouvelle : les recettes du congrès 2015 sont plus élevées que celles de 2014. Les revenus de l'inscription : 7 215 $ (par rapport à 6 530 $ en 2014). L'Université d'Ottawa a donné 2 104,80 $ et a fourni un technicien (une économie d'environ 1 200 $), des musiciens et des effectifs pour le concert (une économie d'environ 2 400 $), l'accordage du piano (une économie d'environ 300 $) et l'impression du programme du concert (une économie d'environ 70 $). Le total des revenus : 9 319,80 $.

Le Fonds de recherche John Beckwith ne cesse de croître et totalise maintenant 10 605,82 $.

Une discussion des membres suit la présentation des états financiers par M^{me} Prevost. M^{me} Welling mentionne que les frais d'adhésion ne changeront pas pour l'année qui vient. Nous continuerons d'encourager les membres à contribuer au fonds d'*Intersections.*

5.4.1 M^{me} Roxane Prevost propose que l'on approuve les états financiers de 2014 de MusCan tels que préparés par Cowperthwaite Mehta. M^{me} Ariane Couture l'appuie. Motion adoptée.

5.4.2. M^{me} Roxane Prevost propose que l'on retienne Cowperthwaite Mehta comme auditeurs pour l'année 2015. M. Jon-Thomas Godin l'appuie. Motion adoptée.

M^{me} Welling remercie M^{me} Prevost pour son rapport.

5.5 Rapports des éditeurs

5.5.1 Éditeurs d'*Intersections* (M. Robin Elliott et M^{me} Sophie Stévance)

5.5.1 *Intersections*; Rapport de l'éditeur de la version anglaise : M. Robin Elliott

M. Elliott remercie tous ceux qui ont contribué au financement de la publication d'*Intersections*, visant à assurer sa survie. Il exprime aussi sa reconnaissance envers son doyen à l'Université de Toronto, M. Don McLean, qui a gracieusement accepté d'y rediriger certains des fonds de recherche de M. Elliott à l'Université de Toronto à égalité du montant reçu des membres. Ces deux sources de dons serviront à la publication d'*Intersections* dans l'immédiat et à court terme. M. Elliott espère que MusCan augmentera

ainsi ses chances de voir le CRSH approuver sa prochaine demande de subvention dans le cadre du programme d'Aide à l'édition savante. Le CRSH recherchait un pointage total de 75 % avant de financer un projet, et *Intersections* a obtenu un total de 72,5 %. M. Elliott se dit optimiste et croit que la bonne volonté des membres et d'autres stratégies créatives de collectes de fonds permettront à la société de poursuivre la publication d'*Intersections.*

M. Elliott remercie M^me^ Sophie Stévance d'avoir accepté de continuer à servir d'éditrice du contenu français de la revue, M^me^ Ariane Couture à servir de directrice de la critique des livres français et M. Jeremy Strachan, de directeur de la critique des livres anglais d'*Intersections*. Les deux prochains numéros sortiront plus tard cet été : le volume 33, n^o^ 2 : Mélanges offerts à M. Carl Morey (un numéro simple dont le directeur invité est M. Gordon Smith, de l'Université Queen's). Nous produirons simultanément le volume 34, n^o^ 1 et n^o^ 2 (un numéro bilingue double, dont M. Elliott et M^me^ Stévance seront les coéditeurs). Les membres devraient recevoir ces deux numéros d'ici la fin juillet. De plus, M^me^ Stévance a appris à M. Elliott qu'elle a déjà en main plusieurs articles français évalués par des pairs. Nous devrions donc être en mesure d'imprimer un numéro supplémentaire d'ici la fin de l'année chronologique. Notre demande de subvention auprès du CRSH a souffert du fait que nous accusons un retard par rapport à nos dates de publication. Le numéro le plus récent, volume 33, n^o^ 1, est daté de 2012. Ainsi, le volume 33, n^o^ 2 sera daté de 2013 et le numéro double, de 2014. Si nous parvenons à imprimer un autre numéro d'ici la fin de cette année, nous le daterons de 2015. Cela jouera en notre faveur lors de notre prochaine demande de subvention auprès du CRSH, puisque nous aurons rattrapé notre retard de publication.

M. Elliott encourage les membres à lui envoyer leurs articles pour une parution possible dans *Intersections.* M^me^ Stévance a fait de l'excellent travail et a réussi à obtenir des articles d'étudiants et d'érudits chevronnés du Québec, du reste du Canada et de l'Europe. Le seul autre point faible de notre demande auprès du CRSH est que l'on n'y mesurait pas l'incidence d'*Intersections* au moyen d'index des mots-clés d'accès aux citations. Toutes les revues de sciences humaines éprouvent des difficultés dans ce domaine, contrairement aux revues scientifiques. M. Elliott exprime sa reconnaissance envers les membres pour leur soutien, tant financier que savant, à *Intersections.*

M^me^ Welling remercie M. Elliott pour son rapport.

5.5.1 Intersections; Rapport de l'éditrice de la version française : M^me^ Sophie Stévance

Le volume 33, n^o^ 2 vous sera bientôt livré. En français, il renfermera quatre articles : trois rédigés par des érudits français et un, par un étudiant canadien. Il s'agit d'un contenu éclectique!

Cette année, on m'a envoyé d'excellents articles, dont certains ont déjà été évalués par des pairs et sont prêts à être imprimés. J'ai reçu trois autres articles que l'on révise à l'heure actuelle.

Je souhaite accroître la popularité d'*Intersections* auprès des étudiants. J'ai donc proposé à mes élèves et à ceux de mes collègues de faire parvenir leurs meilleurs travaux de recherche à l'équipe de la revue. Leurs exposés seront évalués selon les mêmes critères que les autres articles. Non seulement ces articles rédigés par des étudiants sont-ils importants pour la revue, mais encore *Intersections* offre aux étudiants l'occasion de se faire publier pour la première fois dans une revue savante reconnue dans le monde de la musique.

La prochaine étape consiste à veiller à ce qu'ils présentent un exposé lors du congrès et qu'ils déposent une demande pour recevoir le Prix de la Fondation SOCAN/MusCan pour la recherche sur la musique canadienne.

5.5.2 Rédacteur en chef du site Web (M. Troy Ducharme)

L'année en cours a été importante pour MusCan et sa présence en ligne. Nous avons un nouveau site Web, ainsi qu'un nouveau nom de domaine, www.muscan.org; ce dernier remplace notre ancien acronyme problématique. Sa configuration en a été grandement améliorée et, puisque la plus grande partie de cette tâche a été accomplie avant que je me joigne au CA, je saisis l'occasion pour remercier mon prédécesseur, M. Eric Hung, de tout son travail.

On trouve toutes sortes de renseignements utiles sur le site : des demandes d'emploi, des appels à communication, des nouvelles, des programmes de congrès archivés, nos règlements administratifs (lecture de chevet par excellence) et beaucoup plus encore. Vous pouvez également y renouveler votre adhésion, y diriger vos collègues désireux de se joindre à nous ou y soutenir la publication d'*Intersections*. Naviguez dans le site et veuillez nous aimer sur Facebook; vous grossirez ainsi les rangs des 200 personnes qui nous suivent et vous vous joindrez à vos collègues. Et – puisque nous arriverons sous peu à l'an 2016 –, je vous invite à nous suivre sur Twitter (@MusCanSoc). Un jour, bientôt je l'espère, je serai en mesure de bien composer un gazouillis.

Enfin, j'aimerais afficher vos nouvelles en ligne. Laissez un message à MusCan par l'entremise de Facebook ou faites-moi parvenir un courriel à webeditor@muscan.org. Je voudrais savoir ce que vous pensez du site et ce que vous suggérez que l'on affiche sur les médias sociaux à l'intention des membres. Veuillez également m'envoyer une copie de toutes les nouvelles que vous faites parvenir à notre vice-président pour qu'il les insère dans le bulletin. Je désire être le premier à les afficher! Je souhaite que le site Web et nos médias sociaux reflètent l'énergie et l'enthousiasme ressentis au congrès au sujet de la musique dans les universités canadiennes, ainsi que de toutes les merveilleuses activités qu'elle englobe, et qu'ils nourrissent ces sentiments au fil de l'année. Merci!

5.6 Rapport du président du Comité permanent des établissements membres (M. Brian Power)

Bien que MusCan regroupe 41 établissements membres, seuls 26 d'entre eux sont à jour dans le paiement de leurs frais d'adhésion. M. Power entrera en communication avec les 15 membres qui ont des arriérés. Nous n'avons recruté aucun nouvel établissement membre cette année, mais l'Ouest du pays semble prometteur. M. Power a demandé à M^{me} Susan Lewis, de l'Université de Victoria, d'agir en tant qu'agente de liaison dans l'Ouest, et il lui est très reconnaissant des discussions qu'elle a tenues et du travail qu'elle a accompli dans sa région. La rencontre annuelle du Comité permanent des établissements membres (CPÉM) a eu lieu le mercredi 3 juin 2015; 18 établissements membres y étaient représentés et les discussions entre doyens, présidents et directeurs ont été cordiales et fructueuses. Aucune motion n'a été avancée. M. Power annonce qu'il termine son second mandat comme président du CPÉM et remercie les membres du comité. Il accueille et remercie M. Greg Marion, de l'Université de la Saskatchewan, nommé au poste de président du CPÉM et élu pour un mandat de deux ans. Il conclut son rapport en se disant honoré et privilégié d'avoir siégé au CA pendant les 14 dernières années. « Merci beaucoup et au revoir! »

M. Greg Marion propose que l'on accepte tous les rapports du CA. M. David Gramit l'appuie. Motion adoptée.

6. Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

7. Annonces des membres

M^me^ Mary Ingraham annonce que les postes de président, de vice-président, de trésorier, de secrétaire et d'éditeur anglais d'*Intersections* seront libres à compter de juin 2016. Elle invitera des membres à pourvoir ces postes.

M. Friedmann Sallis nous apprend la tenue d'un symposium organisé par la School of Creative and Performing Arts and Libraries and Cultural Resources de l'Université de Calgary, et par l'Institute for Canadian Music de l'Université de Toronto, les 1^er^ et 2 octobre 2015 à l'Université de Calgary. Il s'intitulera : John P. L. Roberts, the CBC and Music in Canada.

8. Congrès 2016 et AGA 2016

M^me^ Joelle Welling annonce que le Congrès 2016 des sciences humaines aura lieu à l'Université de Calgary du 28 mai au 3 juin. Le Congrès 2016 de MusCan se tiendra du 1^er^ au 3 juin. M^me^ Welling est ravie à l'idée d'accueillir chacun à Calgary l'an prochain!

9. Clôture de la séance

M. Paul Sanden propose de lever la séance à 18 h 5.

Le tout respectueusement soumis par M^me^ Jane Leibel.